

## Un an déjà !

L'an dernier, le 17 mars, débutait le premier confinement et nous avons commencé à apprendre à vivre différemment. Depuis, nous avons vécu un ajustement permanent des règles sanitaires. Aujourd'hui, les chiffres de taux d'incidence ou d'occupation des services de réanimation sont de nouveau mauvais, ces éléments doivent nous inciter à la plus grande prudence, même dans la sphère privée. Mais, élément positif, il semble que les vaccinations reprennent à nouveau avec une ouverture progressive des critères d'éligibilité. Le centre de Milly devrait même pouvoir rouvrir. La Mairie est à votre disposition pour répondre à vos questions et vous aider à accéder aux vaccinations qui vous correspondent.

## Les Jardins d'Oncy prennent forme



Le projet de potager collectif « Les jardins d'Oncy » est en train de prendre forme, la clôture est posée, les sols commencent à être préparés et un forage a été effectué le 26 mars.

Prochaine étape, installation des cabanes à outils.

Ce projet a vocation à être un lieu convivial d'échanges et de partage.

## Echange de plants et graines

Les « Jardins d'Oncy » et « Ouvrez les Guillemets »

vous proposent de donner ou d'échanger vos plants et graines à l'occasion de l'ouverture, au printemps, du jardin potager collectif.

Si vous souhaitez contribuer, préparez dès à présent

- vos sachets de graines en indiquant : l'espèce, l'année de récolte, votre nom
- vos plants dans des pots étiquetés

Exemples non exhaustifs :

plants : fraisiers, framboisiers, groseilliers, rhubarbe, thym, ciboulette, oseille, artichauts ...

graines : tomates, concombres, courgettes, melons, œillets d'Inde, zinnias ...

**Les plants et graines sont à déposer pendant le mois d'avril à la Bibliothèque espace Lantara aux heures d'ouverture (mercredi 14h30-16h30 et samedi 16h30-18h), des livres et des magasins de jardinage vous y attendent !**

## A la une

### Spécial vaccination



Un centre intercommunal de vaccination de la CC2V ouvrira ses portes le 1<sup>er</sup> avril sur deux sites :

- Milly la forêt (salle des fêtes) de 14h à 18h Les mardis, jeudis et vendredis
- Moigny sur Ecole (relais télésanté) de 14h à 18h les lundis et mercredis et si besoin les samedis

Une cadence de 600 vaccinations par semaine est prévue.

Si vous êtes bénévoles pour aider à l'accueil ou l'administratif, n'hésitez pas à vous signaler auprès de la Mairie.

Depuis le 27 mars la vaccination est ouverte au plus de 70 ans.

Vous avez plus de 70 ans, vous souhaitez vous faire vacciner, contacter la Mairie d'Oncy ou téléphonez au **01.64.98.16.40**

### Concours Photo



Nous vous proposons de participer à une exposition hors les murs.

Le thème, « C'est le printemps à Oncy », mais ce printemps, c'est le vôtre. C'est votre lieu préféré, une plante, un animal ...

**Il vous suffit de le traduire en image et d'envoyer votre photo en format 4x3 à la mairie avant le 15 avril :**

[mairie@oncy-sur-ecole.fr](mailto:mairie@oncy-sur-ecole.fr)

Les photos des gagnants seront tirées en grand format et exposées sur les grilles de l'école.

Attention, concours réservé aux habitants d'Oncy, pas plus de 2 photos par personne.

A vos appareils photos !

## Autorisations d'urbanisme

**Vous souhaitez entreprendre des travaux, voici les démarches :**



### Déclaration préalable

Travaux sur une petite surface et petits travaux - instruction 1 mois :

Une déclaration préalable est exigée :

- si vos travaux créent entre 5m<sup>2</sup> et 20m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol,
- sur une construction existante, le seuil est porté à 40m<sup>2</sup> sauf si, après réalisation, la surface ou l'emprise totale de la construction dépasse 150m<sup>2</sup>,
- pour les travaux d'édification de clôtures,
- pour la construction d'une piscine inférieure ou égale à 100m<sup>2</sup> non couverte ou dont la couverture a une hauteur inférieure à 1,80 m,
- remplacement de portes ou fenêtres par un modèle différent,
- percement d'une nouvelle ouverture (porte, fenêtre, fenêtre de toit...),
- modification de l'aspect extérieur (forme, couleurs etc...),
- ravalement de façade dans les secteurs protégés (abords des monuments historiques, sites inscrits, sites classés).

### Permis de construire

Travaux plus conséquents. instruction : 2 mois

Un permis de construire est nécessaire si :

- Les constructions nouvelles, si vos travaux créent plus de 20 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol,
- Les travaux sur une construction existante si les travaux ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m<sup>2</sup>,
- les travaux ajoutent entre 20 et 40 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol et ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 150 m<sup>2</sup>.
- les travaux ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation),
- Les travaux portent sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques ou se situant dans un secteur sauvegardé.

**Vous avez un doute, vous voulez avoir des précisions sur les dossiers à préparer, n'hésitez pas à contacter la Mairie.**

## Chenilles processionnaires

Elles font leur retour et vont aller s'enfouir sous la terre pour pondre leurs œufs pour préparer la reproduction à partir du mois d'avril.



Si un nid de chenilles processionnaires s'est installé dans votre jardin (pin-chêne), sachez qu'il ne faut pas le toucher. Les chenilles peuvent entraîner de vives réactions allergiques à cause de leurs poils urticants avec des éruptions cutanées chez l'homme et les animaux.

Il est conseillé de ne pas chercher à les détruire.

Demander conseil à des professionnels.

## Dimanches paisibles



Les bruits émis par les tondeuses à gazon, tronçonneuses, motoculteurs, susceptibles de troubler la tranquillité publique sont interdits les Dimanches et jours fériés sauf entre 10h à 12h.

## Listes électorales

**Les demandes d'inscription sur les listes électorales en vue des scrutins départementaux et régionaux des 13 et 20 juin 2021, seront reçues en mairie jusqu'au vendredi 7 mai 2021 dernier délai.**

## Encombrants

Cette année, il n'y aura qu'un seul ramassage : le lundi 7 juin.

Attention pas plus de 1,5m<sup>3</sup> par foyer.

Sinon les déchèteries de Milly et d'Amponville sont à votre disposition, pensez à demander votre badge en mairie.

## Port du masque obligatoire en agglos



Depuis le samedi 6 mars le port du masque est obligatoire pour toutes les personnes âgées de plus de 11 ans, dès l'entrée dans une agglomération et dans les parcs et jardins.

Concrètement, dès que l'on rentre dans une commune ou un hameau, après le panneau en signalant l'entrée, le port du masque devient obligatoire.

## Etat civil

### **Décès :**

Colette, Eglantine, Denise HAZARD veuve  
DESCHAMPS 8 mars

## Réouverture de La P'tite échappée

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents «La P'tite Echappée» rouvre ses portes à compter du jeudi 25 mars 2021.



Ce lieu a pour vocation de participer à l'éveil des enfants, d'apporter un appui aux parents et de permettre un échange d'expériences. Il est ouvert à tous, gratuit, anonyme et s'adresse aux parents, grands-parents... accompagnés de leur(s) enfant(s) de moins de 6 ans. Cet espace de vie est dédié au jeu, à la socialisation et à l'échange. Les parents ont la possibilité de se rencontrer et de passer un moment privilégié avec leur(s) enfant(s). Deux professionnelles sont disponibles, à l'écoute des éventuelles interrogations et préoccupations du quotidien. Le LAEP est ouvert chaque semaine le jeudi après-midi de 14h30 à 17h, hors vacances scolaires et jours fériés, au 23 rue Langlois à Milly-la-Forêt. En raison du contexte sanitaire, l'accès à la structure s'effectue sur inscription au préalable avant le mardi de chaque semaine au 01 64 98 27 05.

## Semaine de l'Emploi

du 12 au 16 avril 2021

**SEMAINE DE L'EMPLOI**  
du 12 au 16 avril 2021

Entretiens de recrutement en entreprises ou en distanciel  
Inscription obligatoire

Plusieurs offres à pourvoir!  
Rendez-vous sur : @CC2V91

Contacts:  
maryse.sylvanise@dynamique-emploi.fr  
ape.91035@pole-emploi.fr

Boigneville  
Boutigny-sur-Essonne  
Buno-Bonnevaux  
Courances  
Courdimanche-sur-Essonne  
Dannemois  
Gironville-sur-Essonne  
Maisse  
Milly-la-forêt  
Maigny-sur-Ecole  
Mondeville  
Oncy-sur-Ecole  
Prunay-sur-Essonne  
Soisy-sur-Ecole  
Videlles



À la recherche de votre futur emploi et vous habitez sur le territoire ?

La CC2V et ses partenaires organisent du 12 au 16 Avril une semaine de l'emploi durant laquelle vous passerez des entretiens (en entreprise ou en distanciel).

N'hésitez pas à vous rendre sur la page Facebook @CC2V91 pour consulter les offres d'emploi mises régulièrement en ligne !

Pour toutes informations complémentaires merci de vous adresser au service de Dynamique Emploi ou bien de Pôle Emploi via les adresses ci-dessous :

**maryse.sylvanise@dynamique-emploi.fr**  
**ape.91035@pole-emploi.fr**  
Inscription obligatoire

## Spécial formations !

**Formation gratuite et rémunérée** 

Vous avez entre 18 et 25 ans et vous cherchez une solution pour avoir un revenu fixe en cette période difficile ?

Ou bien vous êtes apprenti sans employeur depuis le 1<sup>er</sup> mars 2021 ?

Ou demandeur d'emploi de plus de 25 ans à la recherche d'une formation qualifiante ?

Pour faire face à la crise, la Région vous invite à suivre l'une de ses formations gratuites et rémunérées.

Retrouvez les informations sur le site de la Mairie ou de l'Île de France



**Une journée du Numérique !**  
Le 29 avril de 9h à 17h



À la CC2V (ou en visio selon la situation sanitaire) a lieu une formation réservée aux entreprises de la CC2V91. Elle portera sur le thème du numérique et sera animée par Alexis MORETTO, conseiller numérique de la Chambre de commerce et d'Industrie, Ces formations sont prises en charge par la CC2V.

Objectifs : Développer son activité avec le numérique / Communiquer et prospecter sur LinkedIn

**Contact : Claire Rothfuss deveco@cc2v91.fr**  
**01 82 93 00 15**



#1jeune1solution

**Saviez-vous que l'obligation de formation concerne tous les jeunes de 16 à 18 ans ?**

Pour tout jeune sans école, ni formation, ni emploi, un numéro vert existe pour lui trouver une solution et être accompagné par un professionnel.

**0 800 122 500**



## Ouverture des sites touristiques

Dans un contexte sanitaire rude et long, certains sites touristiques devraient pouvoir rouvrir leurs portes (sauf changement).

Voici en date du 26 mars, les quelques lieux qui pourront vous accueillir prochainement dans le respect strictes des gestes barrières :

### Le Conservatoire National des Plantes

Date d'ouverture : 3 Avril 2021

Modalités : Seuls les jardins, la boutique et la vente de plantes seront accessibles les mercredis, samedis et dimanches de 14h à 18h  
01 64 98 83 77

### Le Domaine de Courances

Date d'ouverture : 3 Avril 2021

Modalités : Seul le parc sera accessible les weekends et jours fériés de 14h à 18h  
Tel : 01 64 98 07 36

### Atout Branches

Date d'ouverture : le samedi 17 avril

Ouverture les Mercredi, Samedi et Dimanche de 13h00 à 18h30  
Tél: 06 72 46 86 44

## Avril au jardin

Avec l'ADEBO

Les jours rallongent, la nature se réveille il est temps de s'occuper des jardins

### Potager

Tomates : Préparer les semis, pour une mise en pleine terre à mi-mai

Légumes : arracher les mauvaises herbes qui apparaissent pour ne pas les laisser s'enraciner.

### Pelouses

Ensemencer les nouvelles pelouses

Rouler et aérer les pelouses en place

### Fleurs

Sortir les géraniums en journée

Démarrer les plantes à bulbe d'été, glaïeuls, dahlias, cannas ... au chaud et à l'humidité en intérieur. Puis les planter en pleine terre après les ultimes gels

Replanter les fleurs printanières et estivales

Planter les rosiers en conteneurs et apporter un engrais contenant de la magnésie.

### Arbustes

Continuer les plantations avec les espèces à feuillage persistant

Tailler les forsythias, groseillers à fleurs ... dès la floraison terminée

Tailler les haies régulières

### Et aussi

Rempoter les plantes d'intérieur ;

Couper les pousses de lierre envahissant les troncs d'arbres

Vérifier le système d'arrosage automatique afin de remédier aux éventuels dégâts

Il ne reste plus qu'à affûter les outils et laisser la nature s'épanouir !

## Vive les légumes de printemps !

### Frittata aux asperges et aux petits pois

Les petits pois, les asperges et les herbes (persil et estragon) sont à l'honneur dans cette délicieuse recette italienne de frittata (sorte d'omelette garnie) facile et rapide à réaliser pour une entrée ou un plat improvisé.

INGRÉDIENTS : 5-6 personnes

- 10 à 12 asperges vertes
- 900 g de petits pois à écosser
- 8 œufs
- 1/2 bouquet de persil plat
- 3 branches d'estragon
- 150 g de fromage frais (type fromage à la crème Nature Elle & Vire ou Saint-Moret)
- 1 gousse d'ail
- 1 cuil. à soupe d'huile d'olive
- sel
- Poivre



1. Coupez l'extrémité dure des asperges, puis faites-les cuire à l'eau bouillante salée pendant 6 min. Retirez-les, refroidissez-les sous l'eau fraîche. Puis séchez-les sur du papier absorbant.

2. A leur place, faites cuire les petits pois pendant 3 min. Rafraîchissez-les aussi et séchez-les.

3. Hachez les feuilles de persil et d'estragon. Mélangez-les aux œufs battus, incorporez le fromage, l'ail écrasé au presse-ail, salez, poivrez.

4. Huilez une poêle (d'environ 25 cm de diamètre et allant au four), versez alternativement du mélange d'œufs aux herbes, des petits pois cuits, des œufs, des asperges, des œufs, des petits pois et finissez par des œufs.

5. Enfouez à 180 °C pour 40 min (la surface doit être bien dorée).

Vous pouvez remplacer les petits pois à écosser par des petits pois surgelés